

33 RENOV

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE

AU CAPITAL DE 1 000,00 €

4 ALLEE DES NENUPHARS – 93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS BOBIGNY 933 230 393

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 01 SEPTEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt-cinq, Le premier septembre A Dix Heures

Les associés de la société par actions simplifiées unipersonnelle se sont réunis sur convocation du Président,

ÉTAIT PRÉSENT :

M. DUMAN IBRAHIM	100 Actions sociales
Soit au total :	100 Actions sociales

La séance est présidée par **M. DUMAN IBRAHIM**, président, qui constate que la totalité du capital est représentée, et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il rappelle qu'elle a été convoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession d'actions sociales
- Changement de président
- Transfert de siège
- Mise à jour des Statuts

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés approuve la cession d'actions entre :

M. DUMAN IBRAHIM	ET	M. DUMAN ERKAN
-------------------------	-----------	-----------------------

M. DUMAN IBRAHIM cède ses 100 actions sociales à M. DUMAN ERKAN et démissionne de sa fonction de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés approuve le changement de Président :

M. DUMAN ERKAN né le **16/06/1989** à **MERSIN (FRANCE)**, demeurant **10 ALLEE DE LA CHASSE – 93600 AULNAY SOUS BOIS** et de nationalité **TURQUE** devient Président de la société en remplacement de **M. DUMAN IBRAHIM**, Président démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés approuve le transfert de siège au :

10 ALLEE DE LA CHASSE – 93600 AULNAY SOUS BOIS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

QUATRIEME RESOLUTION

Les statuts seront mis à jour en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

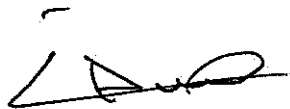
DERNIÈRE RÉOLUTION

Aucun point ne figurant plus à l'ordre du jour, la séance n'est levée à 12 Heures 00'.
Le procès-verbal a été clos et signé par les associés après lecture.

Fait À AULNAY SOUS BOIS, 01/09/2025 En Cinq exemplaires

M. DUMAN IBRAHIM

Lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'I. Duman'.

Lu et approuvé par :

M. DUMAN ERKAN

Lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Duman'.